

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION



Dossier suivi par Véronique BLUTEAU-DAVY Doyenne des IA-IPR

> 4, rue de la Houssinière B.P. 72616 44326 NANTES Cedex 3

Les inspecteurs d'académie, inspecteurs pédagogiques régionaux de l'académie de Nantes

à

Mesdames et Messieurs les professeur.e.s de l'académie de Nantes

s/c

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissements

s/c

Madame et Messieurs les inspecteurs d'académie, directeurs académiques des services de l'éducation nationale.

## Lettre de rentrée commune des IA-IPR

Les IA-IPR de l'Académie de Nantes vous remercient sincèrement pour votre engagement tant individuel que collectif au service de la réussite des élèves. Ils vous témoignent leur confiance dans la poursuite de la mise en œuvre des évolutions pédagogiques et des orientations professionnelles.

La rentrée 2017 confirme que la réussite des élèves repose sur une approche pédagogique diversifiée et différenciée. La programmation des apprentissages, les situations d'enseignement coopératives: Accompagnement Personnalisé (AP), Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (EPI), Enseignements d'Exploration (EDE), Travaux Personnels Encadrés (TPE), ...) et les attentes disciplinaires demeurent des axes de travail importants. Le programme « Devoirs faits » nous incite à réinterroger le travail personnel des élèves dans la continuité et la cohérence entre d'une part, le temps scolaire et d'autre part, les temps familial et périscolaire.

Avec la mise en œuvre du Parcours Professionnel de Carrière et de Rémunération (PPCR), nous serons amenés à conjuguer rendez-vous de carrière et accompagnement. Ce dernier pourra prendre différentes formes tant individuelles que collectives, tant présentielles qu'à distance, tant disciplinaires qu'interdisciplinaires. Le rendez-vous de carrière est un temps d'échange sur les compétences acquises au regard du <u>référentiel des compétences professionnelles</u><sup>1</sup> et sur les perspectives d'évolution professionnelle.

Nous serons attentifs à la façon dont les stratégies pédagogiques mettent en œuvre une cohérence des parcours des élèves, s'adaptent à la diversité des publics accueillis, à la qualité du climat scolaire et à la prise en compte de l'inclusion, pour prévenir notamment les risques de décrochage et les difficultés liées à la grande pauvreté<sup>2</sup>.

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin\_officiel.html?cid\_bo=73066

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> arrêté du 1-7-2013 - J.O. du 18-7-2013

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Rapport Grande pauvreté et réussite <sup>2</sup> scolaire – JP DELAHAYE IGEN

Comme les années passées, notre accompagnement s'appuiera sur les focales suivantes :

- la mise en activité des élèves au service de la construction des compétences ;
- la prise en compte de la diversité des élèves et des modes d'apprentissage ;
- les pratiques d'évaluation, le suivi des apprentissages et des acquis des élèves ;
- les usages pédagogiques du numérique ;
- votre engagement dans une démarche personnelle et collective de développement professionnel.

Le collège des IA-IPR souhaite à chacun.e d'entre vous une excellente année scolaire.

Pour le collège des IA-IPR La Doyenne